

## COUPE DE FRANCE 2017 - 16 EQUIPES

### Article 1 :

Au vu du nombre d'équipes inscrites cette saison (16) et en connaissance du nombre de qualifiées pour le Championnat de France (2) et du nombre de qualifiées pour la finale de zone (6), la compétition régionale se jouera avec un tableau principal et un tableau complémentaire, selon un déroulement qui a été préétabli et validé par le responsable de zone.

Les matchs ont été tirés au sort intégralement par l'arbitre national Patrick BAUMGARTEN. Au 1<sup>er</sup> tour, les équipes gagnantes restent dans le tableau principal, les perdantes dans le tableau complémentaire. Ensuite, elles évolueront selon le déroulement défini. L'équipe victorieuse du tableau principal, après 4 matchs gagnés, sera proclamée Championne régionale et sera qualifiée directement pour la Coupe de France 2017, tout comme l'équipe victorieuse du tableau complémentaire qui, durant son parcours de 6 matchs, n'aura perdu qu'une seule fois dans le principal.

Six équipes seront qualifiées pour disputer la finale de zone qui offre trois places supplémentaires pour la Coupe de France. Ces équipes sont les perdantes des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> tours du tableau complémentaire.

### Article 2 :

Tout au long de la compétition, les équipes devront s'arranger entre elles pour trouver un rendez-vous (date, horaire et lieu) et un arbitre pour effectuer leur match. Une date butoir a été instaurée pour chaque phase de la compétition, elle est d'ailleurs reportée en haut des feuilles de déroulement des tableaux principal et complémentaire. Si elles n'ont pas pu s'accorder sur un rendez-vous pour jouer leur match, les deux équipes seront convoquées au siège du comité (8 rue des Terreaux - 25100 BAUME LES DAMES) le jour de la date butoir à 20h30 (à 14h00 si c'est un dimanche).

Ce système rend la compétition plus conviviale, permettant entre autres de partager un repas. Il est rappelé à toutes les équipes de faire des efforts, notamment auprès des deux formations de jeunes (capitaines : CARMAGNAT Loris et GROSJEAN Laurine) qui auront des difficultés de déplacement et des contraintes de jours et d'horaires.

Les quatre dernières équipes du tableau complémentaire ne continueront pas ce système. Elles seront convoquées le 20/05/2017 à Baume-les-Dames pour achever la compétition.

### Article 3 :

Les équipes doivent trouver un arbitre, qui peut être n'importe quel joueur licencié, connaissant un minimum le règlement et le fonctionnement d'un match par équipes. Les deux équipes pourront en aucun cas s'autogérer et s'autoarbitrer.

L'arbitre sera chargé :

- 1) de préparer une série de 24 étuis (jeux d'attaque en Sud) de façon correcte (exemple : pas six surcontrats dans une même série). L'étui n°25 doit être fait au cas où.
- 2) de s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire pour officier (paravents, tapis, diagrammes, feuilles de marque...) et un fascicule d'arbitrage à porter de main.
- 3) d'avoir deux espaces séparés dans le lieu retenu (salle ouverte et salle fermée). L'arbitre déterminera alors une salle fermée où il interdira l'accès aux spectateurs.
- 4) de transmettre les résultats au comité et au responsable de la compétition dans les meilleurs délais pour les déclarations PCN et la mise à jour des tableaux principal et complémentaire sur internet.

Tout match qualificatif pour le Championnat de France devra être arbitré par un arbitre régional.

### Article 4 :

Les modalités de la compétition sont prévues dans le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. L'article 12 du fascicule Coupe de France est joint pour information.

*Les équipes sont composées au minimum de 4 joueurs, avec un maximum de 6 joueurs.*

*Elles ne peuvent pas être modifiées, après le début de la compétition, mais de nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant le stade des épreuves de comité ou de zone à condition :*

- de n'avoir participé à aucun match la même saison,
- de ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
- d'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4<sup>ème</sup> joueur de l'équipe.

*NB : Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition, une fois la compétition commencée, quelles que soient les circonstances.*

*Aucun joueur ne peut participer aux finales nationales s'il n'a pas disputé au moins un quart-temps au sein de son équipe au stade de comité ou de zone, même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart-temps sauf dans le cas prévu dans l'article 17 du fascicule Coupe de France.*

*NB : Tous les joueurs de l'équipe doivent apparaître sur la feuille de match. Il faut rayer les joueurs absents le jour du match. Seuls les présents marquent des PCN.*

**TABLEAU PRINCIPAL**  
Match à jouer avant le 27/01/2017

1<sup>er</sup> tour

Match à jouer avant le 10/03/2017

2<sup>ème</sup> tour

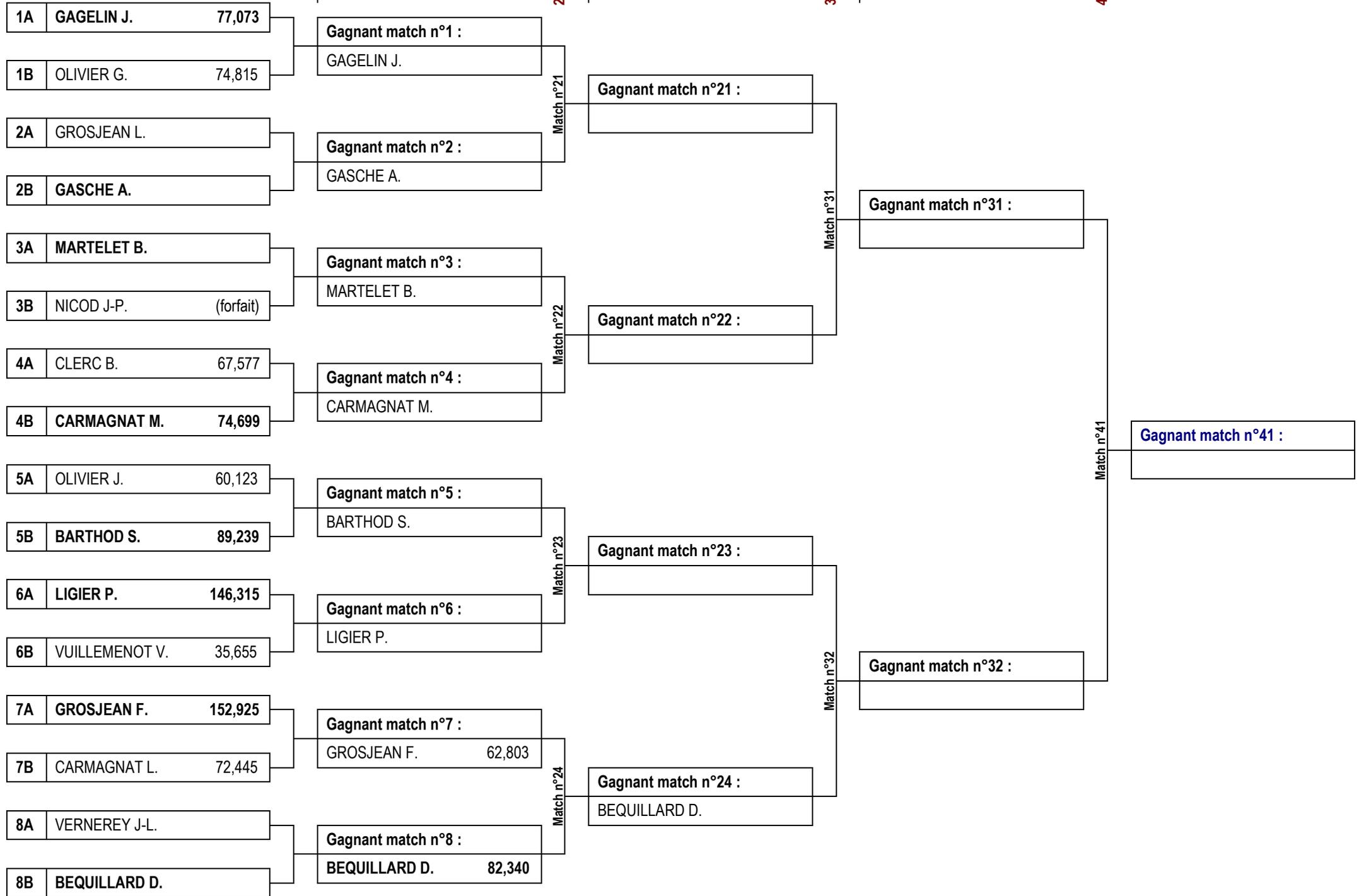
Match à jouer avant le 21/04/2017

3<sup>ème</sup> tour

Match à jouer avant le 14/05/2017

4<sup>ème</sup> tour

Qualifié pour la Coupe de France  
2017 à Cavalaire-sur-Mer :



**COMPLÉMENTAIRE**

Match à jouer avant le 10/03/2017

**1<sup>er</sup> tour**

Match à jouer avant le 21/04/2017

**2<sup>ème</sup> tour**

Match à jouer avant le 14/05/2017

**3<sup>ème</sup> tour**

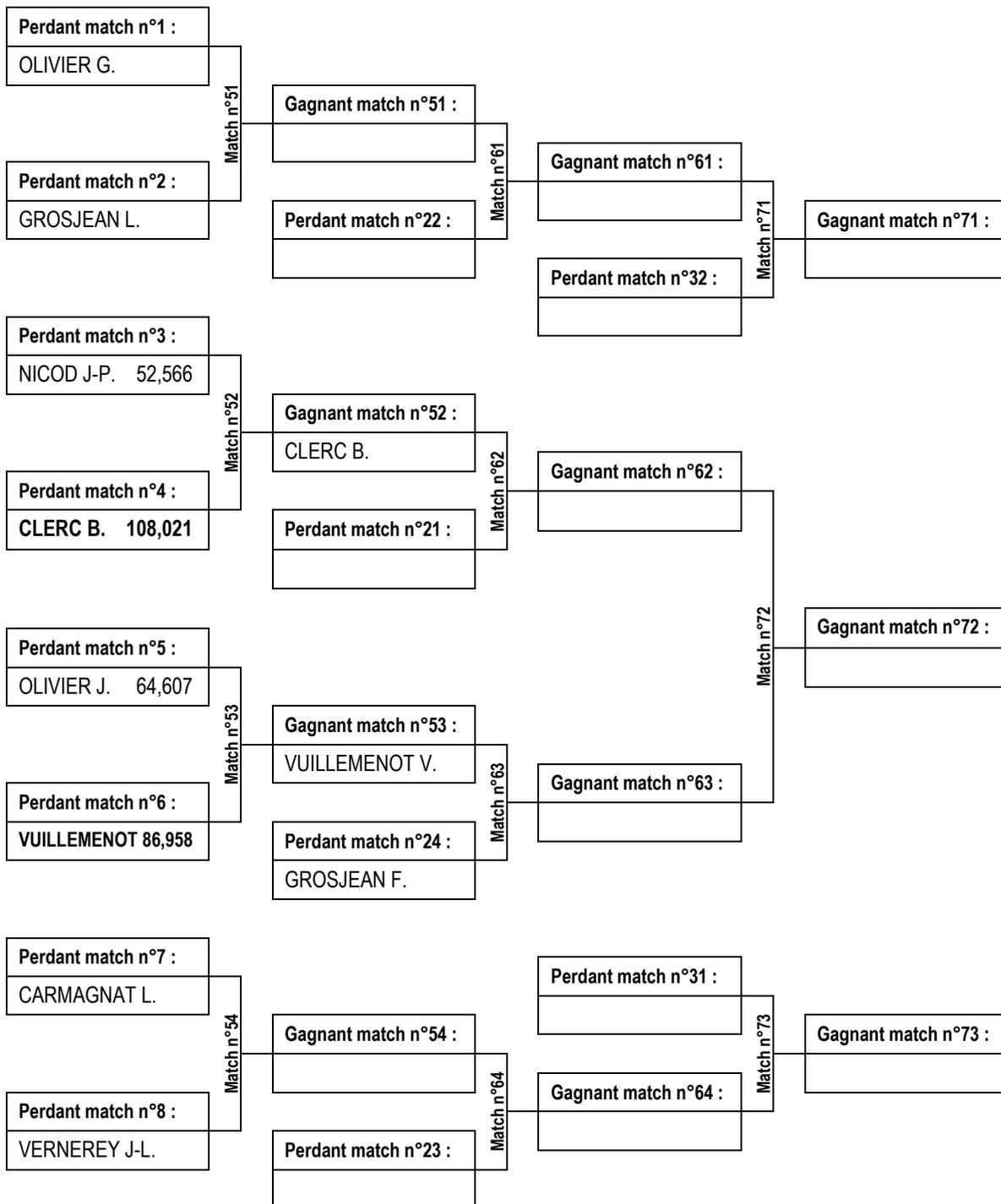
Match à jouer le 20/05/2017 à Baume-les-Dames

**4<sup>ème</sup> tour**

Match à jouer le 20/05/2017 à Baume-les-Dames

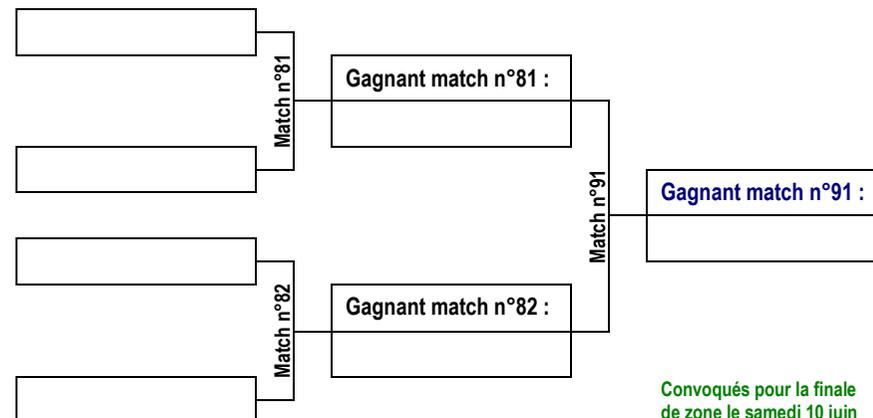
**5<sup>ème</sup> tour**

Qualifié pour la Coupe de France 2017



Sont convoqués :  
 Perdant match n°41  
 Gagnant match n°71  
 Gagnant match n°72  
 Gagnant match n°73

Tirage au sort des matchs sur place.



Convoqués pour la finale de zone le samedi 10 juin 2017 à Lure

Capitaines d'équipe :

BARTHOD Sylviane - Bonus : 19,5  
 BEQUILLARD Daniel - Bonus : 21  
 CARMAGNAT Michaël - Bonus : 0,5  
 CARMAGNAT Loris - Bonus : 26  
 CLERC Bernard - Bonus : 16,5  
 GAGELIN Jérôme - Bonus : 21  
 GASCHE André - Bonus : 4  
 GROSJEAN Fabrice - Bonus : 17  
 GROSJEAN Laurine - Bonus : 27,5  
 LIGIER Pascal - Bonus : 10  
 MARTELET Bernard - Bonus : 17  
 NICOD Jean-Pierre - Bonus : 23  
 OLIVIER Guy - Bonus : 16  
 OLIVIER Josiane - Bonus : 20,5  
 VERNEREY Jean-Louis - Bonus : 28,5  
 VUILLEMENOT Vincent - Bonus : 16,5

Responsable de la compétition :

PEREZ Adrien - ☎ 06.99.80.78.78  
 adrien.perez@hotmail.fr

Perdant match n°91 :

Perdant match n°81 :

Perdant match n°82 :

Perdant match n°71 :

Perdant match n°72 :

Perdant match n°73 :

2004308	BARTHOD Sylviane	5
1003436	FONTERET Christian	4,5
1011370	HURY Ludovic	6
1002758	ROBBE Louis	4
1003744	POUX Gérard	7

Bonus **19,5**

Capitaine	BARTHOD Sylviane
	☎ 06.89.39.81.21
	marie.curie25@hotmail.fr

1016264	BEQUILLARD Daniel	5
1003557	SCHUH Denis	5
1018137	WIMMER Gilles	4,5
1002292	MAGRI Jean-Marie	6,5

Bonus **21**

Capitaine	BEQUILLARD Daniel
	☎ 06.04.47.15.59
	bequillard.daniel@wanadoo.fr

1001134	CARMAGNAT Michaël	0
1001079	PEREZ Adrien	0
1001360	DONZEAU Philippe	0
1001029	RABINOVITCH Joël	0,5

Bonus **0,5**

Capitaine	CARMAGNAT Michaël
	☎ 06.88.67.06.40
	micha70@sfr.fr

1012991	CARMAGNAT Loris	6
1018102	CARMAGNAT Nathan	6
1019172	HARTMANN Anthony	6,5
1019175	MENIGOT Lucas	7,5
1019826	LOUREIRO Hugo	9
1019827	MALAIZIER Lucas	9

Bonus **26**

Capitaine	CARMAGNAT Loris
	☎ 06.80.94.68.61
	feecloco@gmail.com

1001159	CLERC Bernard	4
1007556	PASTEUR Jean	4
2001270	CARMAGNAT Sandra	4
1011920	INVERNIZZI Antony	4,5
1006869	SOUILLOT Michel	5

Bonus **16,5**

Capitaine	CLERC Bernard
	☎ 06.71.47.01.31
	clercb@orange.fr

1008533	GAGELIN Jérôme	4
2004755	MAIRE Odile	6
2003224	MAITRUGUE Claudine	5
1014694	BRENOT Roland	6

Bonus **21**

Capitaine	GAGELIN Jérôme
	☎ 06.77.13.43.24
	jerome.gagelin@sfr.fr

1001060	GASCHE André	2
1001047	RAMIS Gilbert	1
1001602	WEILL Marc	0
1006921	VOISINET Christophe	1
1001213	GROSJEAN Alexandre	2
2004230	PORRET Perrine	3

Bonus **4**

Capitaine	GASCHE André
	☎ 06.82.80.78.37
	gasche.andre@gmail.com

1001939	GROSJEAN Fabrice	4,5
1001235	STEPLER Francis	4
1001445	GROSJEAN Jérôme	3
1008737	COLLINET Jérôme	5,5
1006544	CORNU Raymond	5,5

Bonus **17**

Capitaine	GROSJEAN Fabrice
	☎ 06.20.36.66.91
	FGROSJEAN@isiconcept.fr

2002388	GROSJEAN Laurine	7,5
1019531	DREZET Edgard	6,5
2007102	VALLAT Julie	6,5
1008728	DREZET Joël	7
1019162	CARTIER Nicolas	8
2007101	JOBIN Margot	8

Bonus **27,5**

Capitaine	GROSJEAN Laurine
	☎ 06.20.36.66.91
	FGROSJEAN@isiconcept.fr

1002241	LIGIER Pascal	2
1007560	GAILLARDET Sullivan	2
1005685	CARMAGNAT Raphaël	3
1002985	BECAM Thierry	3
1001030	CURTIL Jean-Claude	3,5
1001781	PEQUIGNOT Jérôme	3,5

Bonus **10**

Capitaine	LIGIER Pascal
	☎ 06.50.57.17.41
	lesqual25@gmail.com

1002745	MARTELET Bernard	4,5
1005656	SAUNOIS Jean-Claude	3
1001364	JOLYOT Jean-Jacques	3,5
1014217	TERRAZ Stéphane	6

Bonus **17**

Capitaine	MARTELET Bernard
	☎ 06.28.35.66.46
	bernard.martelet25@gmail.com

1011375	NICOD Jean-Pierre	5,5
1012831	RICHARD Désiré	5,5
1012807	TRULLARD Aurélien	6
1015800	BRUNET Jean-Michel	6
1005008	ZEFFERINI Bruno	7,5
1019825	ATTAR Hervé	9

Bonus **23**

Capitaine	NICOD Jean-Pierre
	☎ 03.81.89.80.20
	nicodjp@hotmail.fr

1001244	OLIVIER Guy	3
1018092	CHAPPUIS Guillaume	4,5
1018104	BEDJAI Rémy	4,5
1014039	CHARYK Vincent	4
1001825	CANTON Pierre	5

Bonus **16**

Capitaine	OLIVIER Guy
	☎ 03.81.84.38.02
	guy.olivier@outlook.fr

2000029	OLIVIER Josiane	6
1010459	HYACINTHE Sébastien	4,5
1001819	ZEGGAI Mohamed	4,5
1002015	BERTHOD Henri	5,5
2005802	BECAM Sylvie	7

Bonus **20,5**

Capitaine	OLIVIER Josiane
	☎ 03.81.84.38.02
	josiane.olivier25@orange.fr

1014836	VERNEREY Jean-Louis	6
1008727	DI IELSI Mario	7
1018725	BAVEREL Denis	8
2007097	VERNEREY Armance	7,5
1018292	DI CAPUA Georges	8,5

Bonus **28,5**

Capitaine	VERNEREY Jean-Louis
	☎ 06.89.77.93.70
	jl.vernerey@creditmalin.net

1001633	VUILLEMENOT Vincent	3
1002182	VUILLEMENOT Denis	4
1001983	GAUDRY Didier	4
1002509	JACQUIN Gérard	5,5
1002756	PAPE Benoît	6,5

Bonus **16,5**

Capitaine	VUILLEMENOT Vincent
	☎ 06.31.35.15.14
	carole.vuillemenot@orange.fr